



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 27 janvier 2021,

Monsieur le Directeur de la restauration,

Certains agents nous font remonter des informations qui nous interrogent.

Tout d'abord, en raison des modifications ou de l'augmentation des services de cantine pour répondre aux nouvelles règles édictées par le nouveau protocole sanitaire, il semble que cela entraîne pour certains agents des offices d'effectuer des heures complémentaires pour finir les tâches qui leur incombent. Il semblerait que certains «chefs de secteur» prétendent que les heures effectuées ne seraient pas rémunérées.

Nous sommes certains que cette «annonce» est erronée ou relève d'une mauvaise interprétation. Cependant, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous confirmer que les heures effectuées, dûment répertoriées par la hiérarchie, seront payées.

Ensuite, des agents nous informent que les entretiens professionnels dans les offices se feraient en présence de l'économiste et de la préparatrice de cuisine.

Cette pratique viendrait en totale opposition avec les procédures définies par notre Exécutif et relayées par la Direction des ressources humaines.

Même si cette convocation est assortie pour les agents de la possibilité d'être accompagnés, cela inverse totalement le processus tel que défini.

Si cette pratique se révélait exacte nous ne pouvons pas l'accepter.

Aussi, nous vous demandons, dans cette hypothèse-là, d'établir une note à l'ensemble de la hiérarchie procédant aux évaluations dans les offices, précisant les règles permettant un bon déroulement de ce temps d'échange.

Veuillez recevoir Monsieur le Directeur de la restauration

P/ Le Syndicat CGT  
NICE METROPOLE CÔTE D'AZUR

  
Bernard LUCCHETTI  
Responsable de la Vie Syndicale